Société Alzheimer Society
CANADA

Le 6 novembre 2026

Réponse de la Société Alzheimer du Canada au budget fédéral 2026

Hier, le gouvernement fédéral a déposé son budget 2026, qui prévoit de rendre remboursable le crédit canadien pour aidant naturel existant. La Société Alzheimer du Canada et les membres de la Fédération canadienne des Sociétés Alzheimer saluent ce changement, qui permettra à plus de partenaires de soins admissibles – notamment celles et ceux qui n'ont pas ou presque pas d'impôt à payer – de profiter du crédit. Cette nouvelle mesure vient remédier à une lacune importante du régime fiscal actuel. Elle permettra aux personnes admissibles de bénéficier d'un montant pouvant atteindre 1 260 $ par année lors de la production de leur déclaration de revenus. C'est ainsi un total de 845 millions de dollars qui sera versé aux partenaires de soins, permettant à 15 000 personnes de sortir de la pauvreté. Ces chiffres sont loin d'être négligeables, et nous remercions le gouvernement fédéral d'avoir reconnu ce besoin et d'avoir intégré le soutien aux partenaires de soins à ses priorités. Or, ce changement n'allège pas les pressions financières plus larges qui pèsent sur ces personnes.

Plus de 770 000 personnes vivent avec un trouble neurocognitif au Canada, et leurs proches consacrent plus de 580 millions d'heures non rémunérées par année à leur prodiguer des soins. C'est l'équivalent d'environ 290 000 emplois à temps plein. Derrière ces heures se trouvent des personnes qui composent de front avec le travail, les responsabilités familiales et leur propre santé. Bon nombre d'entre elles se voient contraintes de réduire leurs heures de travail, de refuser des occasions d'avancement professionnel ou de quitter complètement le marché du travail, sacrifiant ainsi leur salaire et leur épargne-retraite tout en affrontant une hausse des coûts. Le soutien aux partenaires de soins n'est pas qu'un impératif humain : c'est aussi une priorité sociale et économique. Notre pays dispose déjà d'une feuille de route pour mener des actions concrètes grâce à la Stratégie nationale sur la prestation de soins pour le Canada, qui propose un éventail de mesures comme le financement de services de répit et de soins à domicile, la bonification des régimes de congé et de prestation, et l'offre de soutien en santé mentale pour les partenaires de soins.

Le budget 2026 prévoit également de prolonger d'un an le financement fédéral pour les soins à domicile et communautaires. Cette prolongation n'assure toutefois pas un financement durable, rendant la planification à long terme impossible pour plusieurs programmes. Enfin, le budget ne prévoit aucun montant ciblé pour renforcer la Stratégie sur la démence pour le Canada ou pour mieux préparer le système de santé à l'arrivée de traitements émergents contre la maladie d'Alzheimer. Les

ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA/ SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA
20 Eglinton Avenue West, 16th Floor Toronto, Ontario M4R 1K8/20, avenue Eglinton Ouest, 16e étage Toronto, Ontario M4R 1K8
TEL/TÉL. : 1-800-616-8816
WEB SITE/SITE INTERNET : www.alzheimer.ca E-MAIL/ADRESSE ÉLECTRONIQUE : pr@alzheimer.ca
CHARITABLE REGISTRATION #/NUMÉRO D'ORGANISME DE CHARITÉ : 11878 4925 RR0001

nouveaux traitements modificateurs de la maladie pour les personnes admissibles vivant avec la maladie d'Alzheimer au stade léger sont porteurs d'espoir, mais encore faut-il que le système soit prêt à les offrir. L'accès à ces traitements repose sur un diagnostic rapide et précis, des examens et des techniques d'imagerie spécialisés, des professionnel·les de la santé formés, une capacité de traitement adéquate et un suivi continu. Sans financement fédéral pour soutenir une préparation coordonnée à l'échelle du Canada, les avancées dans le traitement de la maladie pourraient creuser davantage les inégalités existantes.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à étoffer les mesures d'allègement fiscal proposées dans le budget 2026 pour les partenaires de soins en donnant suite aux recommandations formulées dans le mémoire prébudgétaire de la SAC : mettre en œuvre la Stratégie nationale sur la prestation de soins pour le Canada, renouveler le financement de la Stratégie nationale sur la démence et renforcer la préparation du système de santé aux nouveaux traitements contre la maladie d'Alzheimer. La Fédération des Sociétés Alzheimer est prête à collaborer avec les gouvernements, les partenaires du réseau de la santé et les personnes ayant une expérience vécue pour faire de ces priorités une réalité et améliorer concrètement les soins et le soutien offerts.